



## **ORDRE DU JOUR**

**Séance extraordinaire**

23 mai 2023 à 19 h 00

À l'hôtel de ville

1. Validation et ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Octroi. Contrat de déneigement et de déglçage des rues;
4. Parole au public;
5. Levée de la séance.